









FRANCHE COMTE

Bulletin N°2 – Semaine 15 – 3 pages

Pluies du 05 au 12 avril :

Temps beau et sec sur la semaine écoulée : aucune pluie enregistrée sur le réseau.

Prévisions du 13 avril au 19 avril

Après l'été, on assiste à un retour à des températures de saison et un temps un peu plus mitigé s'installe. Soleil et nuages se partagent la fin de semaine avec un risque d'ondée faible. Le soleil finit par l'emporter avant une dégradation pluvieuse annoncée en fin de période. Températures maximales de 14 à 17° C avec u ne remontée progressive à partir de vendredi pour atteindre 20-23 $^{\circ}$ C le week-end prochai n. Températures minimales de 5 à 9° C avec cependant une chute du mercure et un risque de gelées matinales locales mercredi 13 (-1 $^{\circ}$ C). Indice de confiance 3/5 Météo France

Stades

Nous avons assisté à une véritable explosion de la végétation ces 7 derniers jours. En effet, les parcelles les plus précoces qui se situaient encore la semaine dernière en plein débourrement, présentent à ce jour jusqu'à 4-5 feuilles étalées! Dans les secteurs les plus tardifs, les bourgeons connaissent également un débourrement accéléré.

L'année 2011 confirme sa précocité en ce début de campagne et se maintient dans le sillage de 2007.

	Parcelles les plus précoces	Parcelles les plus tardives	Chardonnay de Haute-Saône
Tous les cépages	4-5 feuilles étalées	1 feuille étalée	2 feuilles étalées

Mildiou

➤Situation au 11 avril

Modèle EPI (version 89-01) - modèle de la phase hivernale du mildiou :

En l'absence de pluies, les valeurs de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) ont progressés légèrement par rapport à la semaine dernière : autour de -12 pour le poste de Montmorot et -9 pour le poste d'Arbois.

Maturité des œufs d'hiver

La maturité n'est acquise en aucune situation. Cependant, le temps de germination se réduit progressivement : il est proche de **1.5 jours** pour les sites précoces (Le Vernois) et **3 jours** dans les situations plus tardives (Montaigu).

La situation est maintenant susceptible d'évoluer rapidement lors du prochain épisode pluvieux significatif. La maturité pourrait être atteinte dans la plupart des secteurs du vignoble suite à cet événement qui n'est *a priori* pas annoncé avant le début de semaine prochaine.

Réceptivité de la vigne

Suite au fort développement végétatif de ces 7 derniers jours, la plupart des parcelles ont maintenant dépassé le stade de début de sensibilité au mildiou qui correspond à éclatement du bourgeon-1^{ère} feuille étalée (stade 06-07). Les plus tardives passeront le cap dans les prochains jours : en conséquence, la vigne peut être considérée comme réceptive au mildiou dans toutes les situations.

Pluie contaminatrice

Une fois les œufs d'hiver à maturité et la vigne réceptive, on considère qu'une pluie d'au moins 2mm, se déroulant sous des températures moyennes journalières de 10,5-11°C, est



nécessaire pour déclencher les contaminations primaires de mildiou. Cette année, un autre élément doit également être pris en compte : les très belles conditions météorologiques des 10 derniers jours ont rendu les sols plus secs : ceci signifie qu'une humidification préalable est nécessaire avant toute contamination. Ce scénario pourra se dérouler de 2 manières : lors d'un enchaînement d'épisodes pluvieux ou sur une pluie qui apporte un cumul d'eau important.

D'après les prévisions météorologiques, aucun événement pluvieux significatif n'est annoncé pour la semaine à venir. Le prochain BSV précisera la situation.

<u>Oïdium</u>

Dans les parcelles les plus précoces, le stade 7-8 feuilles étalées pourrait être atteint dans le courant de la semaine prochaine.

Le modèle SOV (Système Oïdium Vigne - source SRAL Bourgogne) donne dès le début de campagne une tendance globale sur le risque oïdium de l'année à venir. Sur la base des données météorologiques des 2 années précédentes, cet outil donne pour chaque poste référence un indice global de risque. Ces valeurs, comprises sur une échelle de 0 à 100, ne donnent qu'une tendance de l'année. Les données doivent être validées par le suivi sur le terrain de témoins non traités qui indiquent le développement réel de la maladie.

Les simulations SOV effectuées récemment donnent les tendances suivantes : indice **autour de 70** sur le poste de Montmorot.

Ceci correspond à des risques élevés sur le vignoble jurassien.

Black-rot

Parmi les 3 conditions nécessaires à la contamination des spores de black-rot, seule une est pour l'instant remplie : la réceptivité de la vigne est maintenant effective dans la quasi totalité des situations (à partir du stade éclatement du bourgeon).

La maturité des périthèces n'est toujours pas atteinte d'après les suivis effectués en Côte d'Or (Beaune).

Un prochain épisode pluvieux significatif pourrait faire évoluer rapidement les périthèces. Ce ne devrait cependant pas être le cas cette semaine d'après la météo annoncée.

Rougeot parasitaire

D'après nos connaissances, le rougeot parasitaire n'est présent de manière significative que dans un tout petit secteur du Sud Revermont (une zone localisée de Grusse). D'après le suivi effectué hier (site de Beaune), les formes de conservation (apothécies) n'ont pas encore atteint leur maturité. Comme pour le black-rot, bien que la vigne soit maintenant réceptive, le rougeot n'est pas encore apte à contaminer.

Vers de Grappe

Sous l'effet de températures estivales, les toutes premières captures de cochylis ont été notées **dès le 08 avril** en secteurs précoces, soit avec une avance de l'ordre de 10 jours par rapport à 2010. Les prises sont en progression mais elles restent encore relativement faibles : sur les relevés effectués hier, on note en effet tout au plus une vingtaine de cochylis et quelques eudémis piégées depuis le début du vol.

Mange-bourgeons

La pousse importante n'a pas permis aux mange-bourgeons de s'exprimer plus et la situation n'a pas évolué dans les différents vignobles depuis la semaine dernière. Dans les parcelles les plus tardives, les mange-bourgeons sont peu présents.

Le stade de fin de sensibilité à ces ravageurs (07) est maintenant dépassé ou sera atteint dans les prochains jours dans tous les secteurs du vignoble.

Araignées Rouges

Ce ravageur est devenu occasionnel. Les comptages effectués hier sur la zone ont confirmé que les premières éclosions de larves ont eu lieu tout récemment (1 à 4% de feuilles occupées par au moins une forme mobile). Rappelons que le seuil araignées rouges est fixé à 70% de feuilles occupées par au moins une forme mobile et qu'il est nécessaire d'effectuer un comptage simultané du pourcentage de feuilles occupées par au moins un typhlodrome. Le suivi ravageur/auxiliaire sera réalisé lors des prochaines tournées d'observations hebdomadaires du BSV.

Note Nationale Mildiou et Oïdium 2011 document joint au BSV

Retrait de préparations phytopharmaceutiques

Référence : JORF nº302 du 30 décembre 2010 - Texte nº122

AVIS (NOR: AGRG1033278V)

Avis aux fabricants, distributeurs et utilisateurs de produits phytopharmaceutiques concernant le retrait des préparations contenant les substances actives considérées comme préoccupantes et les délais d'écoulement octroyés pour leur distribution et leur utilisation.

Après consultation des organisations agricoles, des instituts techniques, des industriels et des experts de la protection des végétaux, les neuf substances actives attendues dans le cadre des travaux du Grenelle de l'environnement et figurant dans le tableau 1 ont été considérées comme préoccupantes.

TABLEAU 1

SUBSTANCE ACTIVE	DÉLAI À LA DISTRIBUTION	DÉLAI À L'UTILISATION	
Bifenthrine	30 mai 2010	30 mai 2011	
Bitertanol	30 juin 2011	30 décembre 2011	
Chlorophacinone	30 juin 2010	31 décembre 2010	
Ethoprophos	30 mai 2011	31 juillet 2011	
Flufenoxuron	30 juin 2011	30 septembre 2011	
Formetanate	30 juin 2011	30 octobre 2011	
Guazatine (triacétate)	30 juin 2011	30 décembre 2011	
Lufenuron	30 juin 2011	30 octobre 2011	
Propargite	30 juin 2011	30 septembre 2011	

Les autorisations de mise sur le marché des préparations phytopharmaceutiques contenant l'une ou l'autre de ces neuf substances actives seront retirées au plus tard au 31 janvier 2011. Les décisions de retrait pourront en tant que de besoin prévoir des délais pour écoulement des stocks à la distribution et à l'utilisation dans la limite des dates indiquées dans le tableau 2.

Dans ce tableau 2, parmi les 9 substances actives retirées, ne sont prises en compte que celles entrant dans la composition de spécialités commerciales qui bénéficiaient d'au moins une autorisation de mise sur le marché pour un usage "vigne"

TABLEAU 2

NOM COMMERCIAL	SUBSTANCE	DÉLAI À LA	DÉLAI À
NOW COMMERCIAL	ACTIVE	DISTRIBUTION	L'UTILISATION
Talstar, Talstar flo, Acarifos,	Bifenthrine	30 mai 2010	30 mai 2011
Adirflu, Avalanche, Budget Flufenoxuron, Cascad'Oc, Cascade, Euro Appro I-6, Gemm, Pacord	Flufénoxuron	30 juin 2011	30 septembre 2011
Lufox,	Lufénuron	30 juin 2011	30 octobre 2011
Omite 30 WP, Omite 57 EL, Omite 57 NEW, Topvigne	Propargite	30 juin 2011	30 septembre 2011

Les spécialités commerciales concernées, détenues par les distributeurs après la date limite de commercialisation et par les utilisateurs après la date limite d'écoulement des stocks à l'utilisation, seront considérées comme des déchets. Le détenteur de ces déchets est responsable de leur élimination et est tenu de procéder à leur élimination conformément à l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

* *

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise - Interval

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.